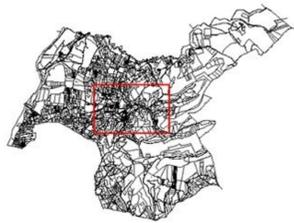


COMMUNE de GIGONDAS

PLAN LOCAL D'URBANISME

ZONAGE



Echelle : 1/2 500

Prescription	
Approbation	

28/03/2013

Conçu par :	la COMMUNE
Dressé par :	HABITAT & DEVELOPPEMENT de Vaucluse
B.WIBAUX	Ingenieur Aménagement rural Direction Animation
J.B.PORHEL	Charge de mission Urbanisme

LEGENDE



-  Espaces Boisés Classés
-  Emplacements réservés
-  Eléments de paysage identifiés au titre de l'article L.123-17° du Code de l'urbanisme
-  Zone non aedificandi
-  Elément identifié au titre de l'article L.123-3-1 du Code de l'urbanisme
-  PPR1 du "Sud Ouest du Mont Ventoux" Approuvé le 30 juillet 2007
-  PPR1 bassin versant de l'Ouvéze

Liste des emplacements réservés

- ① Extension du cimetière
- ② Parking et voirie
- ③ Voirie
- ④ Extension de la STEP

Eléments de paysage identifiés au titre du L.123-17° du CU

- Ⓐ Alignements d'arbres
- Ⓒ Grand ensemble boisé

